

Cahier annexe de
recommandations



ÉVREUX

17 décembre 2024



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Aire de Mise en Valeur
de l'Architecture et du Patrimoine

Préambule

Complémentaire du règlement de l'AVAP, le cahier recommandations donne des conseils aux propriétaires, aux maîtres d'ouvrages et aux maîtres d'œuvres, afin d'améliorer la qualité des projets, de valoriser l'identité du patrimoine ébroïcien et de favoriser une insertion harmonieuse des constructions neuves et anciennes modifiées.

Ces **recommandations ne sont pas obligatoires**, à la différence des prescriptions édictées par le règlement de l'AVAP.

Le cahier recommandations cible deux sujets d'importance :

1. L'entretien et ravalement des façades

2. Les façades de la Reconstruction

L'ambition du cahier recommandations n'est pas de former un corpus exhaustif, mais de donner quelques principes simples, **à compléter par l'expertise** de l'Architecte des Bâtiments de France, d'un architecte, des conseillers du CAUE ou d'un professionnel de la restauration :

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure

UDAP 27 - 1 avenue Foch - CS 80015 - 27020 EVREUX

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure

22 Rue Joséphine - 27000 Évreux

Espace Info Energie SOLIHA Normandie-Seine

11 rue de la Rochette - 27000 Evreux

Sommaire :

Préambule	2
I. Annexe n°1 : Entretien et ravalement des façades.....	3
I.1. Entretien et ravalement des pans de bois apparents.....	3
I.2. Entretien et ravalement des enduits traditionnels	5
I.3. Entretien et ravalement des maçonneries apparentes.....	8
I.4. Entretien et ravalement des façades des immeubles de la reconstruction.....	10
II. Annexe n°2 : Guide de lecture et prescriptions architecturales pour les façades de la Reconstruction.....	12

I. Annexe n°1 : Entretien et ravalement des façades

Annexe donnée à titre de conseils (non opposable)

I.1. Entretien et ravalement des pans de bois apparents

I.1.1. Remplacement de certains éléments de l'ossature

Lorsque l'habillage aura subi des détériorations (soit qu'un enduit fissuré ait eu pour conséquence de détériorer les pièces de bois, soit que certains éléments de l'habillage se révèlent être en bois blanc), il importe de remplacer les éléments défectueux.

La dépense est alors difficile à évaluer, car il est souvent impossible de connaître à l'avance la nature précise des travaux à réaliser, notamment dans la partie intérieure de la façade.

Dans tous les cas, il conviendra d'utiliser de préférence le chêne qui résiste particulièrement à l'action des agents destructeurs et constitue de ce fait la solution la moins coûteuse à terme.

I.1.2. Renforcement en résine armée

Si la solution à privilégier est évidemment le remplacement des pièces de bois abimées par des pièces neuves, le renforcement en résine armée est une alternative intéressante pour de petites surfaces.

Cette technique, outre son intérêt économique, permettra de conserver le pan de bois d'origine. En toute logique, cette technique doit rester strictement limitée à des parties d'ouvrage, si possible non vues (intérieurs de poutres, faces intérieures d'assemblages, etc. ...). On évitera donc les reconstitutions « en volume » de pièces entières ou de section de pièces à plusieurs faces vues ; dans ce cas, on préférera le remplacement par des ouvrages en bois neufs.

Attention, le vieillissement des ouvrages en résine est encore mal connu. Le comportement à long terme de l'interface bois-résine, l'évolution des caractéristiques mécaniques de la résine dans le temps restent du domaine de l'hypothèse. La résine constitue de toute façon un corps étranger, qui ne réagit pas comme le bois (dilatation, échanges de vapeur d'eau notamment) ; il convient d'observer pour ce type de prothèse la même prudence que pour toutes les techniques contemporaines dont les « effets secondaires » ne sont pas toujours bien connus.

I.1.3. Protection et entretien courant de l'ossature

Si le bois est en mauvais état, on utilisera tout d'abord un produit insecticide et fongicide à titre préventif. Si le bois est en très mauvais état, il sera préférable de faire appel à un spécialiste, en vue d'un traitement curatif.

L'entretien courant sera réalisé avec des produits de finition extérieurs qui empêcheront le dessèchement et la fissuration du bois, tout en permettant sa respiration :

► Soit par application d'huile de lin (2 à 3 couches minces), qui laissera apparaître les veines et le fil du bois. L'ajout d'essence de térébenthine et d'un siccatif permettra une meilleure pénétration dans le bois et un séchage rapide.

Un nettoyage à la brosse ou dans certains cas un sablage à faible pression (sable fin) sera nécessaire avant le traitement.

L'opération doit être renouvelée tous les 5 à 7 ans.

► Soit par application d'une peinture microporeuse (2 à 3 couches minces), qui formera un film opaque améliorant la résistance aux chocs, mais estompera le veinage du bois.

Avant de remettre une nouvelle couche, on procédera à un nettoyage à la brosse et à un léger ponçage pour enlever les craquelures de l'ancienne peinture.

Cette finition présente l'avantage d'être plus durable.

I.1.4. Réfection du remplissage

Pour les remplissages en hourdis de tuileaux en bon état, on procédera à un grattage, puis à la réfection du mortier à fleur des tuileaux.

Pour les remplissages en torchis, on procédera à la purge des parties défectueuses, à la repose d'un mortier sur lattis et/ou éclisses, puis à l'application d'un enduit de finition.

Il convient de retenir dans ce cas un mortier à la chaux naturelle (type CL90, NHL 2 ou NHL 3,5), et non un mortier de ciment, qui serait trop « raide » et ne respirerait pas ; les bois seraient alors susceptibles de pourrir. Les mortiers bâtards sont également à proscrire car ils ne respirent pas suffisamment (ils emprisonnent l'humidité dans le mur).

I.1.5. Réfection des seuils

La partie basse des constructions est toujours la plus endommagée, du fait du ruissellement des eaux de pluie et des remontées de l'humidité du sol.

Dans ce cas, il importera de créer un nouveau socle que l'on s'efforcera de réaliser à l'identique ou selon les mêmes proportions que dans les solutions traditionnelles en évitant toute innovation abusive (type « fausses pierres »).

I.2. Entretien et ravalement des enduits traditionnels

I.2.1. Utilisation

Les enduits doivent répondre à un ensemble de critères afin d'assurer la pérennité du bâtiment :

- ▶ Ils doivent protéger les maçonneries des intempéries, en bloquant la pénétration de l'eau venant de l'extérieur du bâtiment ;
- ▶ Ils doivent permettre aux murs de « respirer », en permettant l'évacuation de l'eau contenue dans les murs (eau venant de l'intérieur du bâtiment, eau due aux remontées capillaires ...) vers l'extérieur (par un gradient de pouvoir capillaire, permettant « d'aspirer » l'eau vers l'extérieur) ;
- ▶ Ils doivent participer à l'esthétique de la façade.

I.2.2. Préparation des supports anciens

Le mur doit être débarrassé de tous revêtements anciens, par abrasion à la brosse métallique, et si nécessaire, par lavage à l'eau à pression modérée.

Cette intervention peut être l'occasion de découvrir la composition des murs anciens qui auraient auparavant été masqués par un enduit, voire de mettre à jour des éléments à caractère patrimonial tels que des briques vernissées ou peintures murales qui devront être conservés et mis en valeur.

Les peintures ou les vernis éventuellement présents sur la surface de murs doivent être enlevés (brossés et lavés ou par utilisation de décapants chimiques).

I.2.3. Réalisation

La réalisation de l'enduit se fera hors période de gel, de grandes températures ($5^{\circ}\text{C} < \text{température} < 30^{\circ}\text{C}$) ou de vent important.

Le support doit être propre et nettoyé. Il est nécessaire de l'humidifier avant application pour éviter un assèchement trop rapide de celui-ci.

Un enduit se compose de 3 couches :

- ▶ Une couche d'accroche ou gobetis (permettant l'accroche de l'enduit sur les maçonneries) ;
- ▶ Le corps de l'enduit ou couche de dressage (assurant l'étanchéité de l'enduit) ;
- ▶ Une couche de finition.

Lorsqu'il est nécessaire d'avoir un enduit fin (si les harpages apparents sont peu saillants par rapport aux maçonneries par exemple), l'enduit peut être réduit à 2 couches :

- ▶ Le corps de l'enduit ou couche de dressage (assurant l'étanchéité de l'enduit) ;
- ▶ Une couche de finition.

Pour les façades en moellons enduites, il est conseillé de laisser apparente l'ondulation de la pierre.

I.2.4. Composition des enduits à la chaux

Exemple de composition pour un mur en pierre tendre (brique, moellon calcaire, etc.), d'après l'ouvrage « Construction et restauration des bâtiments en pierre », de Jean-Marc Laurent, éditions Vial 2007 :

- ▶ 1^{ère} couche (gobetis) de chaux aérienne (type CL90) de 1 volume pour 2 volumes de sable 0-5 mm, de 6 mm d'épaisseur ;

- ▶ 2^{ème} couche (corps d'enduit) réalisée 3 semaines à 1 mois après la première, 1 volume de chaux aérienne (type CL90) pour 3 volumes de sable 0-5 mm, de 10 à 11 mm d'épaisseur ;
- ▶ 3^{ème} couche (finition) réalisée 1 semaine après la deuxième, 1 volume de chaux aérienne (type CL90) pour 4 volumes de sable 0-3 mm, de 5 mm d'épaisseur.

Exemple de composition pour un mur en pierre dure (grès, etc.), d'après l'ouvrage « Construction et restauration des bâtiments en pierre », de Jean-Marc Laurent, éditions Vial 2007 :

- ▶ 1^{ère} couche (gobétis) de chaux hydraulique naturelle (type NHL 2 ou NHL 3,5) de 1 volume pour 2 volumes de sable 0-5 mm, de 6 mm d'épaisseur ;
- ▶ 2^{ème} couche (corps d'enduit) réalisée 48 h après la première, 1 volume de chaux hydraulique naturelle (type NHL 2 ou NHL 3,5) pour 2,5 volumes de sable 0-5 mm, de 15 à 20 mm d'épaisseur ;
- ▶ 3^{ème} couche (finition) réalisée 6 à 8 jours après la deuxième, 1,5 volume de chaux hydraulique naturelle (type NHL 2 ou NHL 3,5) pour 5 volumes de sable 0-3 mm, de 5 mm d'épaisseur.

La coloration de l'enduit sera obtenue de préférence par coloration naturelle du granulat (sable) mélangé au liant (chaux blanche).

Il est également possible de colorer l'enduit :

- ▶ Soit par application d'un badigeon (couleur terre naturelle ou ocre) sur l'enduit, à sec ou à fresque ;
- ▶ Soit par coloration en masse de l'enduit par des pigments naturels (terres naturelles ou ocres).

I.2.5. Composition des enduits plâtre et chaux

Exemple de composition pour application sur un mur à pan de bois enduit, d'après le fascicule « Ouvrages de maçonnerie » de la DRAC, 2006 :

- ▶ 1 volume de chaux aérienne (type CL90) ;
- ▶ 3 volumes de plâtre gros ;
- ▶ 2 volumes de sable 0-5 mm ;
- ▶ 1,5 volume d'eau.

Pour les enduits plâtre et chaux, on évitera la chaux hydraulique (naturelle ou artificielle), car elle risque de gonfler et de provoquer l'éclatement de l'enduit.

Les enduits plâtre et chaux seront mis en œuvre dans des épaisseurs moyennes de 3 à 5 cm, en une ou deux passes rapprochées. La couche de finition doit être lissée.

Un badigeon à base de lait de chaux aérienne peut être appliqué pour protéger et éventuellement colorer la façade.

Les enduits plâtre et chaux doivent être protégés par un débord de toiture important. Ils ne sont pas adaptés aux soubassements (humidité liée au rejaillissement en pied de mur).

I.2.6. Nettoyage

Les enduits devront rester dans un bon état de propreté.

On privilégiera le nettoyage à la brosse douce et à l'eau claire (non projetée sous haute pression).

Le nettoyage à l'eau sous pression, à la vapeur, par sablage, à l'aide de produits chimiques (par ex : Javel) et l'utilisation de brosses métalliques sont à proscrire.

Il peut être nécessaire d'intervenir spécifiquement pour lutter contre les algues et lichens qui sont responsables de nombreuses salissures organiques, par application d'un biocide / algicide à base d'ammonium quaternaire, puis rinçage à l'eau claire, brossage doux des résidus si nécessaire.

I.3. Entretien et ravalement des maçonneries apparentes

I.3.1. Utilisation

Les joints des maçonneries doivent répondre à un ensemble de critères afin d'assurer la pérennité de la structure du bâtiment :

- ▶ Ils doivent avoir une résistance mécanique inférieure à celle des éléments maçonnés (en cas de tassement, ce sont les joints qui doivent rompre et se fissurer et non les éléments maçonnés) ;
- ▶ Ils doivent avoir une capacité de montée capillaire supérieure aux éléments maçonnés (en cas d'infiltration d'eau dans le mur, l'eau ne doit pas stagner dans les éléments maçonnés, mais être évacuée par les joints) ;
- ▶ Ils doivent participer à l'esthétique de la façade.

I.3.2. Préparation des supports anciens

Le piochement des anciens joints peut se faire manuellement ou mécaniquement dans la mesure où l'appareil maçonné reste en l'état (attention, les interventions mécaniques doivent toujours être réalisées avec précaution, dans la mesure où elles sont susceptibles de causer une désolidarisation de la maçonnerie). Dans le cas de piochement de joint de ciment, les joints seront tranchés dans leur axe à la meuleuse d'angle afin de limiter les épaufrures au piochement.

Selon leur cohésion et adhérence, les joints sont dégarnis sur 1 à 3 cm de profondeur.

Avant rejointoiement, la maçonnerie est nettoyée (voir article ci-dessous : Nettoyage).

I.3.3. Réalisation des joints

La réalisation des joints se fera hors période de gel, de grandes températures ($5^{\circ}\text{C} < \text{température} < 30^{\circ}\text{C}$) ou de vent important.

Les joints existants seront dégarnis sur 1 à 3 cm, afin de permettre un bon ancrage et une consistance suffisante aux nouveaux joints. Ils devront ensuite être brossés et dépoussiérés.

Il convient de respecter la nature, l'épaisseur et la coloration des joints pour retrouver le même aspect d'origine sur l'ensemble du mur.

I.3.4. Composition des joints

Exemple de composition d'après l'ouvrage « Traité de maçonnerie ancienne », d'Alain Popinet, éditions Le Moniteur 2018 :

- ▶ 1 volume de chaux naturelle (type CL90, NHL 2 ou NHL 3,5) pour 2 à 3 volumes de sable 0-5 mm.

La coloration du joint sera obtenue de préférence par coloration naturelle du granulat (sable) mélangé au liant (chaux blanche).

Il est également possible de colorer l'enduit :

- ▶ Soit par application d'un badigeon (couleur terre naturelle ou ocre) sur l'enduit, à sec ou à fresque ;
- ▶ Soit par coloration en masse de l'enduit par des pigments naturels (terres naturelles, ocres, tuileaux pilés).

I.3.5. Nettoyage

Les maçonneries devront rester dans un bon état de propreté.

Le nettoyage privilégiera les procédés non destructifs :

- ▶ Nettoyage à la brosse douce et à l'eau claire (non projetée sous haute pression) ;
- ▶ Microsablage (nettoyage par projection à sec de poudres de natures et duretés différentes selon le support) ;
- ▶ Hydrosablage ou hydrogommage (nettoyage par projection avec de l'eau de poudres de natures et duretés différentes selon le support).

Le nettoyage à l'eau sous pression, à la vapeur, par sablage, à l'aide de produits chimiques (par ex : Javel) et l'utilisation de brosses métalliques sont à proscrire.

Il peut être nécessaire d'intervenir spécifiquement pour lutter contre les algues et lichens qui sont responsables de nombreuses salissures organiques, par application d'un biocide / algicide à base d'ammonium quaternaire, puis rinçage à l'eau claire, brossage doux des résidus si nécessaire.

I.4. Entretien et ravalement des façades des immeubles de la reconstruction

I.4.1. Intervention sur les murs des immeubles de la reconstruction

La durabilité des façades en béton dépend de trois facteurs principaux interdépendants :

- ▶ La composition du liant qui détermine sa plus ou moins grande sensibilité à l'environnement (composition chimique et minéralogique) ;
- ▶ La microstructure dont dépendent les propriétés de transfert des agents agressifs à l'intérieur des bétons (lié à la nature du ciment, de son dosage, de la teneur en eau de gâchage, de la cure et des conditions climatiques) ;
- ▶ L'environnement et particulièrement l'humidité relative du milieu, l'eau étant le vecteur des agents agressifs.

Les mécanismes d'agression se divisent en deux grands groupes :

- ▶ Mécanismes de dissolution (éventuellement avec hydrolyse ou échanges ioniques) qui conduisent à l'érosion progressive du matériau par lixiviation de la chaux des hydrates calciques $\text{Ca}(\text{OH})_2$ et C-S-H ;
- ▶ Mécanismes d'expansion par cristallisation de sels gonflants (eaux chargées en sulfates), formation de gels expansifs (alcali-réaction), production d'oxydes de fer (corrosion des armatures), pression hydraulique ou osmotique (gel / dégel).

En cas d'apparition de pathologies, notamment détectables par la présence d'armatures apparentes ou en passe de le devenir, il convient de procéder à une analyse du bâtiment :

- ▶ Etablissement de l'historique de l'ouvrage précisant si possible la composition, les conditions de mise en œuvre des bétons, les définitions des contraintes prévues par le calcul et les éventuelles modifications ultérieures de charges et de structures ;
- ▶ Relevé des modénatures et des décorations à conserver (parement en brique ou en pierre, encadrement des baies, chaînages, etc.) ;
- ▶ Recherche des causes des désordres constatés (origine mécanique et/ou chimique) ainsi que de l'étendue des parties d'ouvrage devant faire l'objet de réparation.

La réparation des ouvrages en béton armé (remplacement des aciers, ragréage, traitement des fissures, réalcalinisation, déchloruration, etc.) sera réalisée dans le cadre de la réglementation en vigueur (DTU, avis techniques), après correction préalable des causes des désordres.

I.4.2. Nettoyage des façades parements de briques ou pierres apparentes

Les murs en briques ou en moellons apparents devront rester dans un bon état de propreté.

Le nettoyage privilégiera les procédés non destructifs :

- ▶ Nettoyage à la brosse douce et à l'eau claire (non projetée sous haute pression) ;
- ▶ Microsablage (nettoyage par projection à sec de poudres de natures et duretés différentes selon le support) ;
- ▶ Hydrosablage ou hydrogommage (nettoyage par projection avec de l'eau de poudres de natures et duretés différentes selon le support).

Les procédés avec apport d'eau ou de vapeur d'eau sous-pression sont à utiliser avec précaution. Le nettoyage à l'aide de produits chimiques (par ex : Javel) est à proscrire.

Il peut être nécessaire d'intervenir spécifiquement pour lutter contre les algues et lichens qui sont responsables de nombreuses salissures organiques, par application d'un biocide / algicide à base d'ammonium quaternaire, puis rinçage à l'eau claire, brossage doux des résidus si nécessaire.

I.4.3. Nettoyage des façades en ciment

Les enduits devront rester dans un bon état de propreté.

On privilégiera le nettoyage à la brosse douce et à l'eau claire (non projetée sous haute pression).

Les procédés avec apport d'eau ou de vapeur d'eau sous-pression sont à utiliser avec précaution. Le nettoyage à l'aide de produits chimiques (par ex : Javel) est à proscrire.

Il peut être nécessaire d'intervenir spécifiquement pour lutter contre les algues et lichens qui sont responsables de nombreuses salissures organiques, par application d'un biocide / algicide à base d'ammonium quaternaire, puis rinçage à l'eau claire, brossage doux des résidus si nécessaire.

II. Annexe n°2 : Guide de lecture et prescriptions architecturales pour les façades de la Reconstruction

Annexe donnée à titre de conseils (non opposable)

Source CAUE 27

Le CAUE27 milite pour la revitalisation des centres-villes et fait la promotion de leur reconquête par leurs habitants eux-mêmes afin de réenchanter un modèle de vivre ensemble du XXI^e siècle. La démarche de la requalification de son centre, initiée par la ville d'Évreux, concerne par le fait la ville reconstruite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, espace sur lequel le regard s'était détourné par effet du vieillissement de ses façades et de l'obsolescence de ses espaces publics. Le traitement spectaculaire des espaces publics de ce centre a réanimé une flamme d'intérêt et un nouveau regard sur son architecture. Le traitement engagé des façades a un effet stimulant sur l'environnement et la qualité de vie. Le CAUE27 a été appelé par la ville d'Évreux à participer à cette reconquête et apporte un conseil, appuyé sur une lecture précise de son architecture particulière, qui se décline en sept « styles », et sur un travail collaboratif avec la Ville et l'Architecte des bâtiments de France.

Ensemble pour donner une ligne directrice, promouvoir une rénovation qualitative, sensibiliser et aider le public à engager des travaux avec précaution et justesse pour rafraîchir et valoriser un espace commun remarquable.

Xavier HUBERT
Président du CAUE de l'Eure

CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

51 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél. 02.32.33.15.78
caue27.fr

CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

FOCUS

ÉVREUX

LES FAÇADES DE LA
RECONSTRUCTION

Guide de lecture et de prescriptions architecturales

ÉVREUX - LES FAÇADES DE LA RECONSTRUCTION

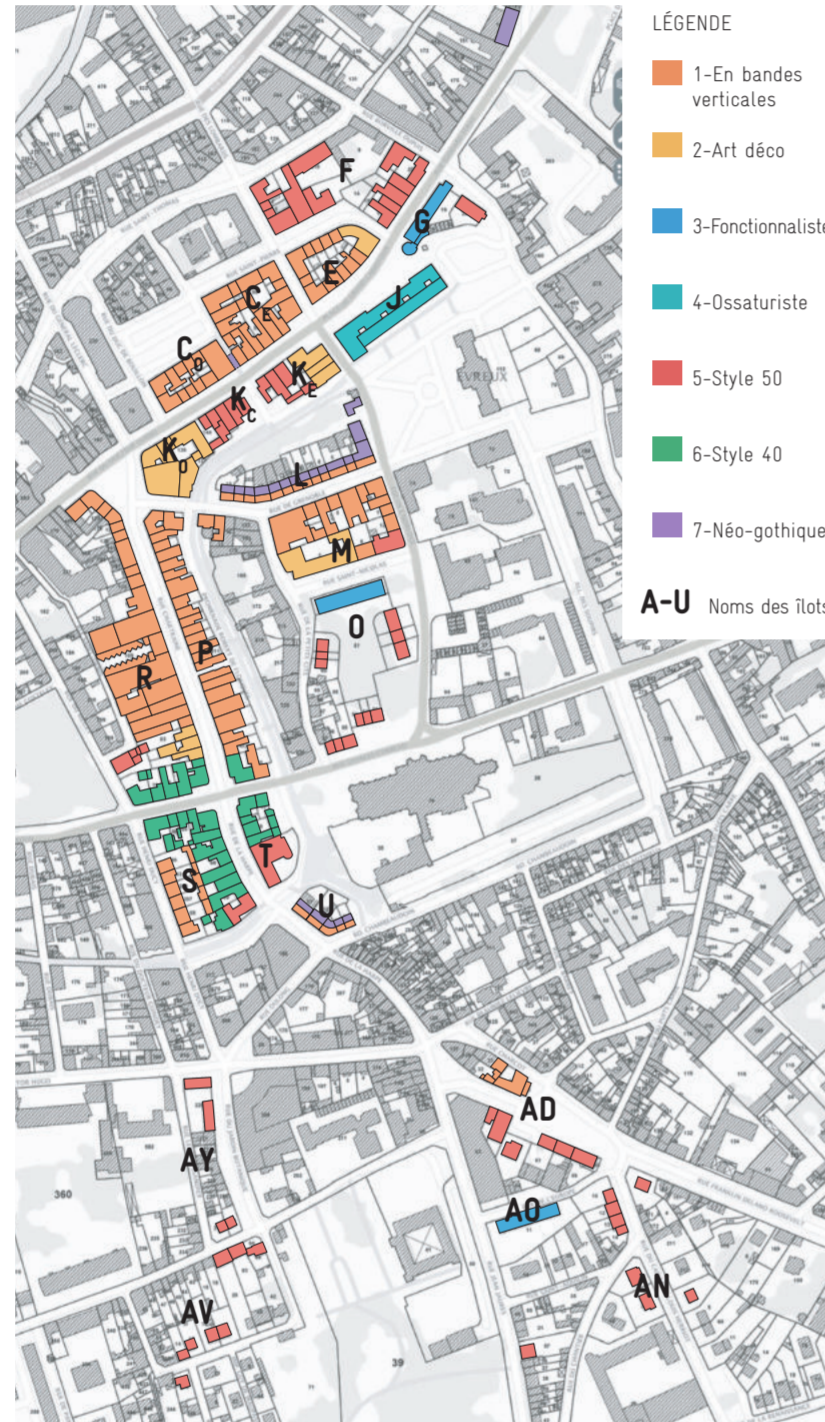
Guide de lecture et de prescriptions architecturales

TYPLOGIE DES FAÇADES

Les façades de la Reconstruction correspondent à sept types de compositions architecturales :

1. En bandes verticales
2. Art Déco
3. Fonctionnaliste
4. Ossaturiste
5. Style 50
6. Style 40
7. Néo-gothique

À chacune d'elle correspond une spécificité de modénatures (décor architectural) et donc de traitement de sauvegarde et de rénovation.



- LÉGENDE
- 1 - En bandes verticales
 - 2 - Art déco
 - 3 - Fonctionnaliste
 - 4 - Ossaturiste
 - 5 - Style 50
 - 6 - Style 40
 - 7 - Néo-gothique
- A-U Noms des îlots



1-Bandes verticales



2-Art déco



3-Fonctionnaliste



4-Ossaturiste



5-Style 50



6-Style 40



7-Néo-gothique

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Sabine Guitel
Directrice du CAUE27

RÉDACTION : CAUE27 - Paul Hilaire

DESIGN GRAPHIQUE : Monsieur T
www.hastalavictoria.eu

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES : CAUE27

ILLUSTRATIONS : CAUE27 - Julia Sibert

MAQUETTE DE PUBLICATION : CAUE27 - Julia Sibert et
Alexis Tannir

IMPRESSION : L'atelier graphique - Bosroumois

FAÇONNAGE : ESAT Les ateliers du beffroi - Evreux

PUBLICATION : Janvier 2020



1-COMPOSITION « EN BANDES VERTICALES »

Rues Ourssel, Chartraine, Grenoble, Ducy, Saint-Pierre, place Clémenceau

DÉFINITION

Inspiration : villes neuves du XVII^e siècle

Cette composition accentue l'effet architectural de « rang » bâti très inspiré du style XVII^e siècle de la place des Vosges à Paris, avec ici un ordonnancement vertical inversant la nature – et la

couleur – du matériau entre chaînages et meneaux, y compris dans l'évocation de ses arcades, hautes cheminées, toitures et lucarnes. Elle est l'archétype de l'architecture de la Reconstruction ébroïcienne. Elle concerne les îlots C et E ouest (rue Ourssel), P et R (rue Chartraine), L et M (rue de Grenoble).



Place Clémenceau

DESCRIPTION

Les éléments architectoniques de cette typologie sont les suivants :

- trumeaux en remplissage enduit délimités par des jambages de briques
- garde-corps de demi-hauteur
- linteaux supérieurs saillants (entablements)
- corniches sous toitures
- corniches au-dessus des devantures commerciales
- hiérarchie entre la façade (de parade) sur la rue et façade postérieure (de service)

Les mitoyens sont systématiquement soulignés en « côtes » de briques rouges et leurs pignons découverts, avec couvre-murs cimentés, délimitent visuellement les propriétés rythmées par des travées de 7, 8, 9 et 15 m de largeur qui comportent ainsi des partitions en 2, 3 et 7 bandes verticales de baies

Cette composition intègre des variations :

- encadrements verticaux en béton moulurés saillants liant les baies en double-hauteur, remplaçant les jambages de briques
- superposition de baies avec encadrements moulurés unitaires (d'une pièce) créant visuellement une verticalité
- pilastres engagés en briques ou cimentés

Chaque élément architectural comporte sa propre variation :

- jambages de briques avec nus différents et de largeur 22+11cm ou 11+11cm, certains posés en biais
- profils variés de mouluration des encadrements en béton
- largeur des baies (de châssis simple à deux vantaux à porte-fenêtre à quatre vantaux)
- hauteur des baies (avec ou sans demi garde-corps, à garde-corps devant porte-fenêtre)
- garde-corps avec dessin différencié par travée (demie ou pleine-hauteur, balcon)
- linteaux supérieurs saillants ou non
- hauteur de la corniche
- les enduits de fond peuvent être : lisses, grésés, lignés, quadrillés
- pilastres cimentés plats ou de section trapézoïdale, surface lisse ou bouchardée

Le type et la couleur des volets, la forme, le décor et la teinte des garde-corps et balcons, la forme et le nombre des lucarnes participent à la création d'une façade individualisée :

- généralement pas plus de 3 travées contiguës de traitement identique (avec toutefois une variation sur leurs lucarnes)
- utilisation de matériaux « modernistes » comme la brique et le pavé de verre (sur les façades arrières)
- des terrasses accessibles au-dessus des annexes de la rue Chartraine côté Iton
- des façades postérieures parfois qualitativement traitées avec modénatures de briques et remplissage en silex gris (cœur d'îlot C ouest)





MODÈLE



Façade en bandes

- | | | |
|---|---|--|
| 1. Cheminées de briques | 10. Trumeaux en enduit (sur maçonnerie briques) avec ou sans lignes de faux joints | 17. Menuiserie (d'origine en bois avec petits bois horizontaux) |
| 2. Couverture de tuiles plates « des Mureaux » (ou ardoises, le milieu de la rue Chartraine faisant frontière Nord/Sud de l'utilisation de ce matériau) | 11. Descente pluviale en acier avec Té de visite en pied | 18. Appui de baie (peut être remplacé par linteau ou encadrement de baie en béton) |
| 3. Pignon découvert à couvre-mur cimenté | 12. Jambages de baies en briques (différentes largeurs et reliefs), peuvent être remplacés par des encadrements en béton unitaire ou en regroupement vertical de baies. Ces encadrements ont des profils de mouluration divers par travée | 19. Allège |
| 4. Lucarne à croupe (modèles différents, quelques fois sur le même immeuble : en chien assis, à terrasson zinc, à fronton, larges à baies multiples, à décor de briques...) | 13. Linteau en béton (ici saillant en entablement) | 20. Demi garde-corps (différent par immeuble), ailleurs : garde corps de balcon |
| 5. Gouttière havraise (ailleurs chéneaux encastrés) | 14. Linteau (parement) en briques (peut être remplacé par linteau ou encadrement de baie en béton) | 21. Corniche d'enseigne |
| 6. Corniche plate à chanfrein | 15. Baie (dimensions différentes par travée : de baie simple à porte-fenêtre large) | 22. Garde d'enseigne |
| 7. Imposte continue sous corniche | 16. Volet pliant en bois (peint ou non) ou en acier peint | 23. Vitrine sans allège |
| 8. Côte de briques marquant les mitoyens | | 24. Porte d'accès aux logements (bois vernis ou peinte, pleine ou à jours vitrés ou en acier (ferroporteries) vitrées) |
| 9. Faux pilastre (ici en en briques, ailleurs en ciment) ou pilastre engagé (saillant) | | |





PRINCIPE DE TRAITEMENT

Principes généraux

« Diversité dans l'harmonie générale » suivant les consignes de Bailleau l'un des architectes en chef

Dans le cas d'une travée étroite entre deux travées plus larges, la teinte de fond sera plus claire que de celle des voisines (1)

Sur un même immeuble comportant plusieurs travées, un traitement identique (teinte) sera répété jusqu'à trois travées contiguës comportant le même motif (2)

Ne pas peindre le béton dans une couleur brique (3)

Ne pas recouvrir les chaperons (couvre-murs) de pignons découverts par des matériaux rapportés (zinc, plomb, alu etc.) (4)

Les travées « pittoresques » peuvent déroger aux règles d'harmonie (5)

Pas de démarcation artificielle verticale ou horizontale peinte (6)

Les travées « chevauchantes » doivent recevoir un traitement uniforme (7)

Les travées contiguës d'immeubles jumeaux doivent recevoir un traitement uniforme (8)

Le projet de traitement doit être exposé en regard de la vue d'ensemble (on n'accumule pas les projets colorés qui doivent rester comme des ponctuations, on évite les effets de symétrie, on ne distingue pas systématiquement les angles) (9)

Les teintes « orange » et « ton brique » ne seront pas réemployées (10)

La teinte et le type des volets font partie du dispositif architectural (les volets pliants rabattus sur les ébrasements de baies participent à la vibration colorée et à l'animation de la façade) (11)

Concernant la teinte des fonds, on utilisera des couleurs qui réfèrent aux teintes des bauges traditionnelles de beige-gris à ocre jaune, les teintes rosées sont à éviter (12)

Les fonds « grésés » se distinguent généralement des parties lisses de même teinte on peut donc ne pas varier le ton celles-ci (13)

Les éléments de ferronneries et de menuiseries métalliques sont à préserver expressément (14)



1



2



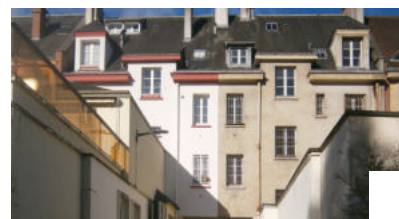
3



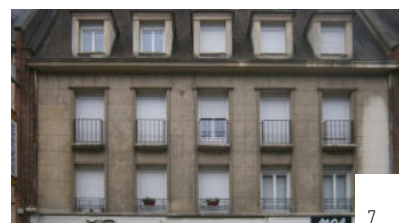
4



5



6



7



8



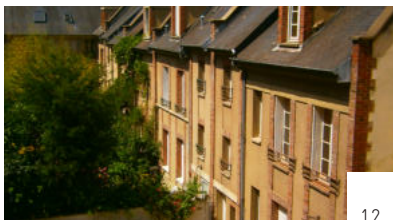
10



11



9



12



13



14





Attentions spécifiques

Cheminiées : ne pas peindre (15)

Lucarne : dans le ton de la façade (16)

Corniche : teinte identique à celles des fonds ou blanche en rappel des encadrements de baies (17)

Linteaux supérieurs épais saillants (en entablement) : blancs ou un ton plus clair que la teinte de façade (cela permet de faire vibrer un relief sous la corniche) ; traitement répété jusqu'à trois travées contiguës comportant le même motif (18)

Encadrements de baies en béton : blancs ou un ton plus clair que la teinte de fond (19)

Côtes et jambages de briques : sans changement, ne pas peindre (20)

Fonds (trumeaux) : le codage colorimétrique est inchangé de « blanc de craie » à ocre jaune (21)

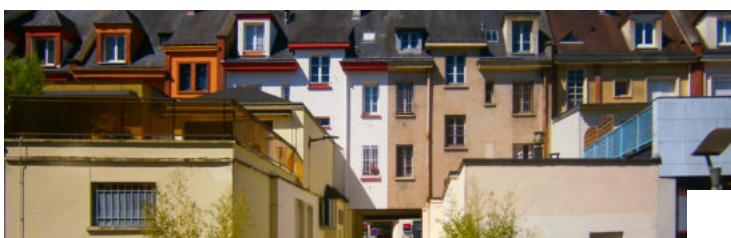
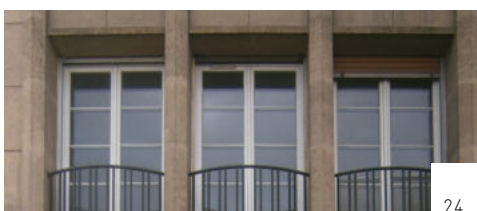
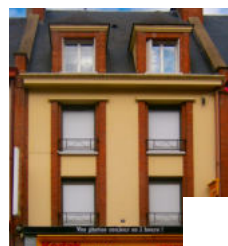
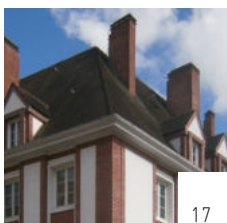
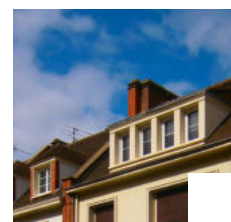
Menuiseries : blanc. On peut ne pas reprendre les petits bois, sauf pour les façades arrières de l'îlot L. Opter pour des menuiseries à ouvrants masqués (22)

Volets : Identiques par immeuble. On conserve les volets pliants. On conserve les volets en bois vernis. Volets peints : rouge, crème, blanc, vert, turquoise (23)

Garde-corps et serrurerie de balcon : différenciés par immeuble, leur teinte est différenciée de même. Leur teinte doit se détacher sur le fond des volets fermés (24)

Portes : dans la teinte de la devanture commerciale, en bois naturel vernis, en acier ou bois peint dans la teinte des volets (25)

Arrières et cours : ce sont des lieux vus depuis le domaine public et depuis les appartements, ils sont à traiter qualitativement, en restauration de leurs enduits authentiques, sinon peints à l'identique des façades (26)



CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

51 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02.32.33.15.78
caue27.fr

FAÇADES - TYPE 1
Janvier 2020





2-COMPOSITION « ART DÉCO »

Place du Grand Carrefour, place Mandle

DÉFINITION

Réf. Michel Roux-Spitz, Paul Sirvin ...

Elle concerne peu de façades de la ville reconstruite et principalement les réalisations de l'architecte Albert de Brettes. Celles-ci sont remarquables. Cette composition incorpore des éléments architecturaux modernes (Modern Style) comme la loggia, l'auvent, la rotonde : expressions d'un « Fonctionnalisme » tempéré pour lequel la façade identifie plastiquement les fonctions internes

mais avec une identité proche du pittoresque par accumulation des détails, des articulations et des « complications » formelles.

Elle concerne les îlots K et E

La façade est décomposée en strates horizontales sans artifice décoratif en jouant sur la proportion des baies (horizontales) ou leur groupement dans un cadre commun et sur l'expression de volumes saillants ou creusés. Abandon des jambages de briques verticaux.



Place du Grand Carrefour

DESCRIPTION

Les éléments architectoniques de cette typologie sont les suivants :

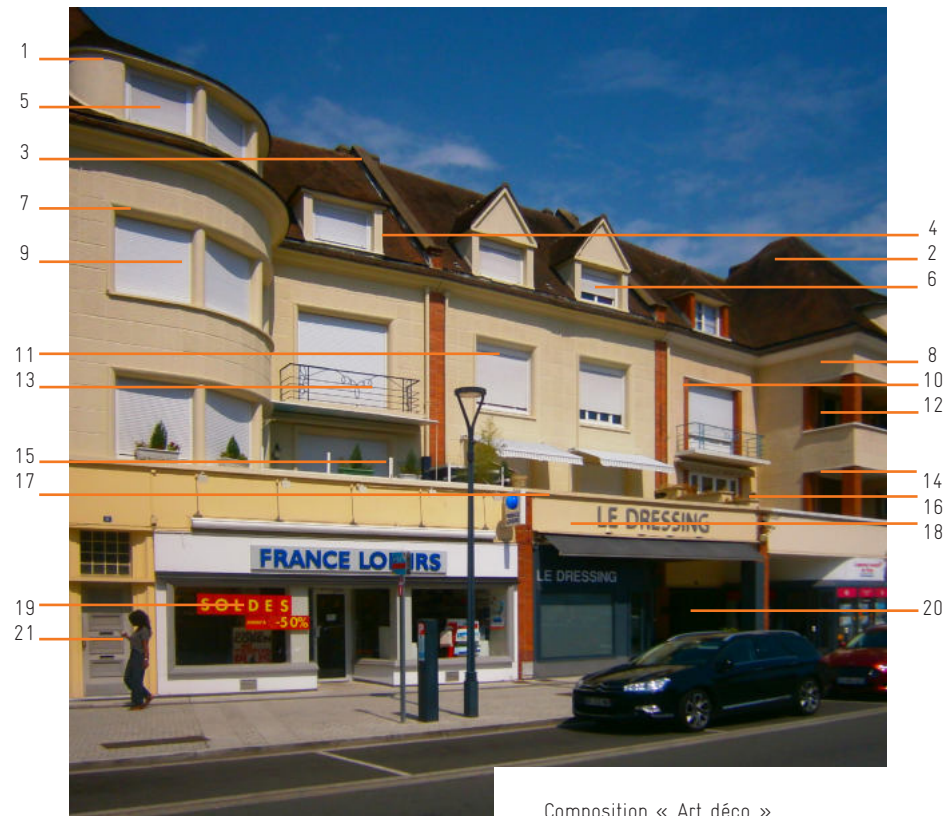
- balcons ou loggias
- auvent
- terrasses
- rotondes
- incorporation d'un type de baie particulier : l'oculus
- baies souvent carrées
- baies d'angle
- baies à meneaux (c'est à dire avec une partition par un pilastre)
- lucarnes en « œil de chat » à terrasson zinc ou « lenticulaires » à croupes coniques, outeaux
- verrières verticales de cages d'escaliers (en briques de verre)
- enduit carroyé (expression du mode constructif par blocs spécifiques à l'architecte de 33,5cm ou 43,5cm de côté)
- briques de verre en verrières verticales
- pavés de verre en verrières horizontales (voûtes ou coupoles)
- moulurations savantes (encadrements de baies, profils d'auvents)
- cheminées cimentées peintes
- toiture à chéneaux encastrés



Place Mandle



MODÈLE



Composition « Art déco »

- | | |
|---|---|
| 1. Cheminées cimentées | 11. Baies carrées (ailleurs horizontales) |
| 2. Couverture de tuiles plates « des Mureaux » | 12. Loggia |
| 3. Pignon découvert à couvre-mur cimenté | 13. Balcon |
| 4. Lucarne à croupe conique | 14. Pilier d'angle à parement brique |
| 5. Lucarne « lenticulaire » (ailleurs en « œil de chat ») spécifique à l'architecte | 15. Terrasse accessibles |
| 6. Lucarne « jacobine » (à fronton) | 16. « Avancée » en terrasse |
| 7. Rotonde | 17. Corniche d'enseigne |
| 8. Façade en appareillage de blocs béton spécifique à l'architecte (43,5x43,5cm) | 18. Garde d'enseigne |
| 9. Baie horizontale à meneaux cylindriques (ailleurs de section rectangulaire) | 19. Vitrine avec allège « à hauteur des genoux » |
| 10. Porte-fenêtre | 20. Accès au stationnement automobile en sous-sol (rare) depuis la cour intérieure, ailleurs garages sur cour (garage accessible en façade depuis la rue) |
| | 21. Porte d'accès aux logements : bois , métal, vitrée, peinte |



PRINCIPE DE TRAITEMENT

Principes généraux

Conserver une teinte unique sur les fonds (1)

Les encadrements de baies en béton seront soulignés en blanc (2)

Les trumeaux resteront blancs (3)

Les auvents seront peints de teinte foncée (4)

Les meneaux entre châssis dans un encadrement de baie ou en angle seront peints en blanc (5)

Les façades arrières sont à traiter à l'identique des façades sur rue (6)

Les portes métalliques vitrées de fermeture des cours sont à restaurer (7)

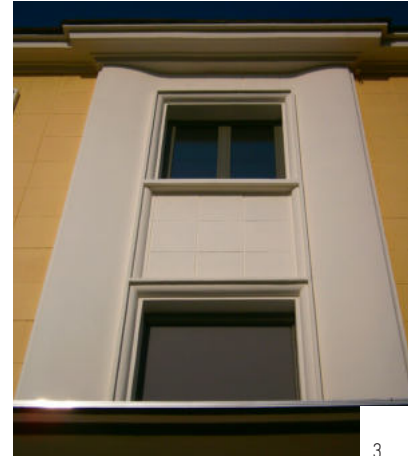
Les volets seront peints en blanc, bleu, vert, gris, prune (8)



1



2



3



4



5



6



7



8





Attentions spécifiques

Les allèges sont parfois très basses et dérogent aux règles de sécurité (9)

Les balcons doivent faire l'objet d'expertise de sécurité (notamment quand les ferraillements apparaissent) (10)

Les couvertures sont très élaborées (lucarnes à croupes coniques, chéneaux encastrés, raccordements, fins solins), leur rénovation nécessite un grand savoir-faire (11)

Les cheminées peintes font partie de l'expression architecturale de ce type spécifique (12)

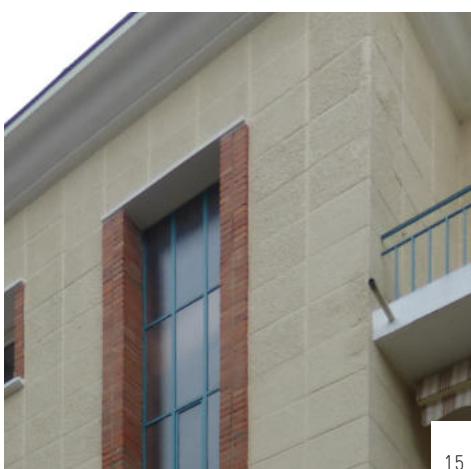
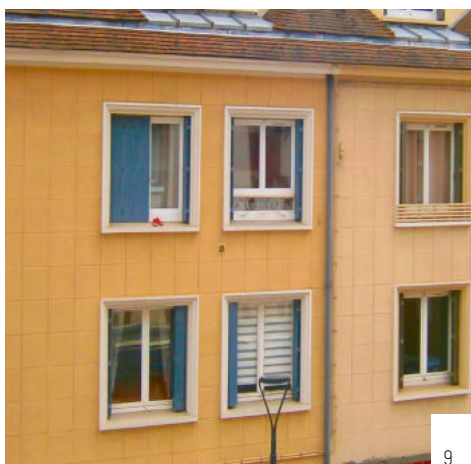
Les façades d'origine exploitent le décor des blocs de construction carrés, de texture grésée, joints marqués, de teinte « sable » sur lesquels se distinguent les encadrements en béton lisse. Il faut garder des témoignages de ce décor authentique (13)

La pose en rénovation (DIUO) de garde-corps sur les terrasses accessibles (très dégradante pour l'image architecturale) doit faire l'objet d'alternative (pose de lignes de sécurité) (14)

Préserver les verrières verticales en profils d'acier (15)

Préserver les oculi, leurs menuiseries et leurs barreaudages (16)

Ne pas occulter les balcons



CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

51 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02.32.33.15.78
caue27.fr

FAÇADES - TYPE 2
Janvier 2020





3-COMPOSITION « FONCTIONALISTE »

Rues Feray, St Nicolas, de l'Europe

DÉFINITION

Réf. André Lurçat, Jean Ginsberg, J.J.P. Oud, Tony Garnier...

Elle concerne une architecture de « barres » dans laquelle la volumétrie et l'expression des façades identifient les fonctions internes.

Elle conserve une certaine actualité formelle, ce qui traduit une conception initiale novatrice.

Îlots G (1948), O nord (1951), AO (1952).



Îlot G, rue Feray

DESCRIPTION

Les éléments architectoniques de cette typologie sont les suivants :

- pas de hiérarchie qualitative de traitement des façades avant et arrière
- composition ordonnée (superposition, stratification horizontale ou verticale), rythmée (alternances, verticalités, répétition)
- « architecture sans fin » sauf dans le cas de l'îlot G qui possède un étage en attique (en retrait) qui termine la hauteur et des baies en pignon qui achèvent la longueur de l'immeuble (c'est le cas pour les 3 immeubles)
- balcons (saillants) et loggias (retrés)
- auvent
- porches
- terrasses
- attique (en retrait) (îlot G)
- découpage volumétrique vigoureux
- enduit lisse
- baies carrées
- baies d'angle
- portes-fenêtres

- garde-corps
- commerces en avancée
- verrières verticales de cages d'escaliers
- poteaux
- détails « style paquebot » (serrureries, garde-corps, coursives, balcons-coursives, porte-à-faux...)
- orientation Nord-Sud



Îlot AO, rue de l'Europe





MODÈLE



Composition « fonctionnaliste »

1. Toiture en ardoises (qui déroge au style Fonctionnaliste qui proscrit les toitures)
2. Cheminées cimentées
3. Façade en retrait de l'ossature (en porte-à-faux sur l'îlot G)
4. Encadrement de baies saillant à profil simple
5. Balcon à garde-corps métallique
6. Baies de proportions proches du carré (ailleurs : horizontales)
7. Volets métalliques pliants (ailleurs volets pliants bois ou roulants bois)
8. Portes fenêtres larges 3 à 4 vantaux
9. Loggia saillante prolongeant le séjour
10. Façade uniforme (ici les profils lisses se détachent sur un fond rugueux)
11. Trois étages pleins (3 sur l'îlot G-dont un en attique, 4 sur l'îlot A0)
12. Socle « technique » surélevant le rez-de-chaussée
13. Orientation Sud, interface avec un espace vert (ici îlot O : square Delaunay, ailleurs place Sepmanville : îlot G, jardin privé : îlot A0). Les façades Nord sont dédiées aux pièces de service (cuisine, salle de bains, cages d'escalier et entrées).

Note :

L'architecture Fonctionnaliste d'Évreux s'inspire en se tenant à distance d'une application stricte des « 5 points de l'architecture moderne » énoncés par le Corbusier :

- le piloti
- le toit-terrasse
- le plan libre
- la fenêtre en bandeau
- la façade libre

L'immeuble de l'îlot G (de Brettes architecte) est le plus proche de ces principes avec notamment sa façade en porte à faux, ses terrasses accessibles en attique, sa toiture masquée.





PRINCIPE DE TRAITEMENT

Principes généraux

La masse fait principe (on ne distingue pas artificiellement les parties de bâtiment) (1)



1

Le détail révèle le principe (ici, le garde-corps en claustra le long de la coursive qui répète celui des celliers extérieurs ; ailleurs, un garde-corps qui scande loggias et balcons) (2)



2

Les façades, les encadrements de baies, et les intérieurs de loggias conserveront un ton uniforme, sauf si la forme apparaît comme un « motif » (3)

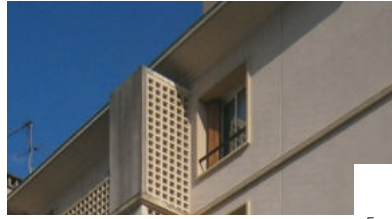


3



4

Les auvents seront de même teinte que les façades (4)



5

Les corniches seront dans le ton des façades ou marquées (blanc...) (5)



6

Les serrureries sont de couleur uniforme (6)

Des stores-bannes colorés, identiques pour tout l'immeuble (teintes vives), sont possibles pour animer les façades (7)



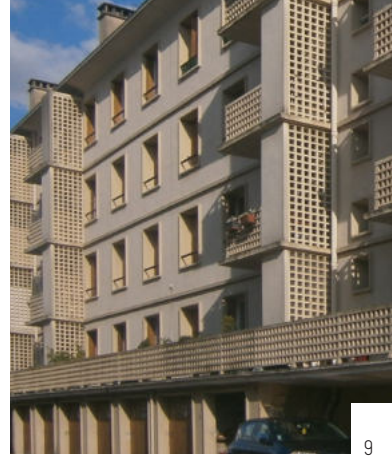
7

Les volets sont conservés de teinte uniforme (8)



8

Les portes de garage et les volets de bois vernis ont un effet architectural constitutif du type (îlot AO), ils sont à conserver (9)



9

Les parements éventuels sur les entrées sont à maintenir (10)



10

Il est important que les co-proprétés soient rigoureuses sur l'occupation des terrasses et loggias (éviter le stockage permanent, éviter l'occultation des garde-corps) (11)

Les volets pliants bois doivent être maintenus, les coffres extérieurs de volets roulants PVC sont interdits (12)



11

Ne pas détailler les volumes par une teinte contrastée (13)



12

Maintenir les volets roulants bois sur portes-fenêtres de balcon (14)



13



14





Attentions spécifiques

Les balcons doivent faire l'objet d'expertise de sécurité (notamment quand les ferrailages apparaissent) (15)

Les toitures de terrasses accessibles doivent faire l'objet de rénovations dans les règles de l'art (16)

Les matériaux de rénovation ne doivent pas épaissir le chant des auvents (17)

Maintenir l'intégrité des garde-corps (18)



CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

51 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02.32.33.15.78
caue27.fr

FAÇADES - TYPE 3
Janvier 2020





4-COMPOSITION « OSSATURISTE » OU DE « VÉRITÉ STRUCTURELLE »

Place du Grand Carrefour/place du Général de Gaulle

DÉFINITION

Ref : Auguste Perret...

Elle utilise comme matériau de la plastique architecturale la « trame » structurelle de la construction : poteaux, poutres, chaînages des planchers, en la faisant surgir à l'extérieur des parois et en la différenciant des fonds qui apparaissent ainsi comme des remplissages. L'ensemble évoque comme une construction

mécanique (un assemblage). C'est une composition architecturale mise au point et intensément utilisée par Auguste Perret l'un des précurseurs de la mise en œuvre du béton armé dans ses œuvres du début du XX^e siècle et à Amiens et au Havre reconstruits. Elle concerne l'îlot J (Bailleau 1950).



Place du Général de Gaulle

DESCRIPTION

Les éléments architectoniques de cette typologie sont les suivants :

- pas de hiérarchie qualitative de traitement des façades avant et arrière
- composition ordonnée : répétition, quadrillage, filigranes
- « architecture sans fin »
- mise en évidence des éléments structurels : poteaux, poutres, abouts de planchers, chaînages, corniches
- décor « en remplissage » tranchant sur l'expression de l'ossature
- encadrements de baies saillants à profils simples
- baies verticales à demi garde-corps
- portes-fenêtres
- loggias
- garde-corps métalliques à modèle répété
- différenciation du rez-de-chaussée
- vitrines à allèges basses
- cages d'escalier éclairées avec verrières verticales architecturées (résille en béton)
- plans « traversants » Nord-Sud
- commerces en avancée



Place Sepmanville



MODÈLE



Composition « ossaturiste »

1. Toiture en ardoises
2. Cheminées de briques
3. Châtières en zinc
4. Corniche saillante
5. Ossature en béton bouchardé et peint
6. Façade évoquant un « panneau en remplissage » en béton lavé de sable roulé
7. Balcon à garde-corps métallique à maille carrée large
8. Baies à encadrement saillant à profil simple
9. Menuiseries de teinte spécifique
10. Porte-fenêtre
11. Corniche d'enseigne
12. Garde d'enseigne
13. Entrée large avec porche à pilastres courbes en béton bouchardé peint
14. Porte métallique centrée vitrée motif identique aux garde corps de balcons
15. Hall d'entrée traversant vers patio de service
16. Seuil général en marbre
17. Porte de service des commerces en bois peint, vitrée
18. Vitrine à allège basse



PRINCIPE DE TRAITEMENT

Principes généraux

Le détail fait principe : l'ossature, en blanc, se distingue et s'affirme du remplissage (1)



1



2

La répétition est principe : l'uniformité est obligatoire, sur toutes les faces (2)

Maintien de l'intégrité des façades en béton lavé de sable en remplissage (3)



3



4

Encadrements de baies : en blanc (4)

Menuiseries : teinte vert amande (spécifique, RAL 6021) (5)

Serrureries d'étage (balcon, garde-corps) de la teinte des menuiseries (vert amande spécifique, RAL 6021) (6)

Maintien des parements sur les entrées (surfaces courbes bouchardées peintes en blanc) (7)



5



6

Respect des parements (béton bouchardé des ossatures, béton lavés des fonds...) (8)

Rigueur sur les configurations d'enseignes (et caissons) (9)

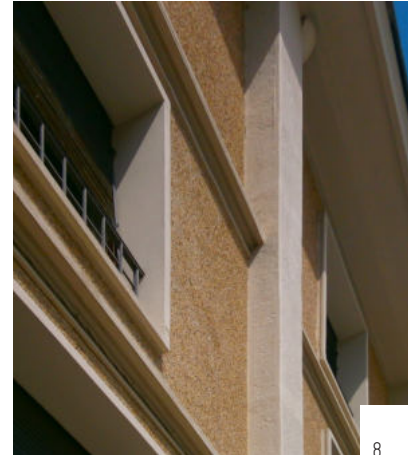
Maintien des volets à l'italienne (coulissants avec projection) (10)

Maintien des volets roulants en bois vernis : décapage ou lasure (11)

Maintien des menuiseries métalliques : portes centrées vitrées, châssis à guillotine et vitrines à impostes au rez-de-chaussée (12)



7



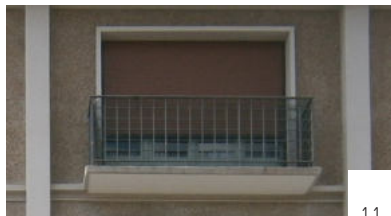
8



9



10



11



12





Attentions spécifiques

Les balcons doivent faire l'objet d'expertise de sécurité (notamment quand les ferrailages apparaissent). Chants et sous face : en blanc (après réparations et étanchéité) (13)

Les toitures de terrasses, accessibles ou non, doivent faire l'objet de rénovations dans les règles de l'art (14)

Les matériaux de rénovation ne doivent pas épaissir le chant des auvents (15)

Le traitement des patios entre commerces en avancée et cage d'escaliers doit être envisagé (16)



13



14



15



16

CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

51 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02.32.33.15.78
caue27.fr

FAÇADES - TYPE 4
Janvier 2020





5-COMPOSITION « STYLE 50 »

Rues Feray, St Pierre, Ourse, Ch. Corbeau,
Borville-Dupuis, de la Harpe

DÉFINITION

Elle renvoie une image de raideur formelle, mâtinée d'emprunts fonctionnalistes et art-déco, et d'américanisme (pierre en bossage à joints horizontaux marqués et peints en noir, piliers à face bise, auvents en consoles, parements de céramique, garde-corps à l'hispanique...).

C'est potentiellement la plus malléable aux rénovations. Elle contient toutefois des « morceaux de bravoure » architecturaux notamment sur le thème des entrées et des façades en pierre.

Îlots F (1954 et 55) Corot, Leroy, K Est (1953) Dupont et Gosse, G est, O Est et Sud (1953) Corot et Plaquin, maisons AY (1954) Valmier, AV (1955) Leroy, Valmier, Plaquin, AN (1956) Plaquin

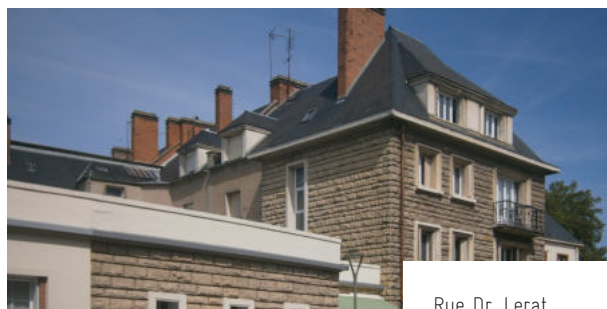


Rue Feray

DESCRIPTION

Les éléments architectoniques de cette typologie sont les suivants :

- balcons
- loggias
- enduit lisse
- briques de verre en façade
- auvents
- perrons
- portes larges
- porte-à-faux
- baies d'angle
- garages intégrés (O)
- décor spécifique, dont pierres en bossage en lits horizontaux marqués (angle Chatraine/Lerat)
- soubassements marqués (parfois en béton lavé de sable)
- brise-vues, claustras, résille en béton devant les cages d'escalier
- des immeubles de commerces et d'habitations, mais aussi des maisons de ville



Rue Dr. Lerat



Rue Capitaine Herriot





MODÈLE



Composition «style 50»

1. Couverture d'ardoises
2. Cheminées de briques (ailleurs cimentées ou revêtues en pierre)
3. Lucarne en « chien assis »
4. Chéneau
5. Corniche saillante épaisse portant le chéneau
6. Côte de briques marquant la mitoyenneté (ailleurs remplacé par un « pilastre engagé » cimenté)
7. Façade lisse cimentée (teinte grisée)
8. Baie d'angle
9. Encadrement de baie saillant à profil simple
10. Balcon
11. Garde-corps métallique standardisé (barreaudage ou maille carrée)
12. Corniche d'enseigne
13. Garde d'enseigne
14. Vitrine sans allège
15. Oculus





PRINCIPE DE TRAITEMENT

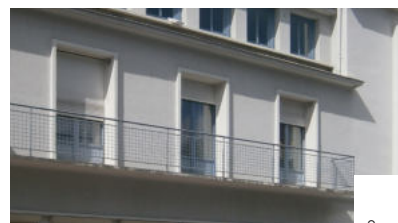
Principes généraux

Façade uniforme (1)



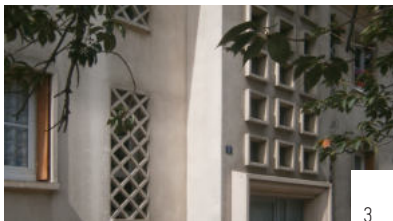
1

Encadrements de baies dans la teinte des façades ou blanc (2)



2

Claustra et résille béton dans la teinte des façades ou blanc (cage d'escalier) (3)



3

Soubassement marqué à conserver (briques, enduit peint, béton lavé) (4)



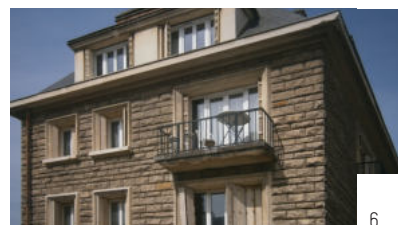
4

Décor des entrées à restaurer (briques de verre, auvents, perron, serrurerie, arrondis, pierres, placages...) (5)



5

Maçonneries de pierre à restaurer (façades, murets, cheminées) (6)



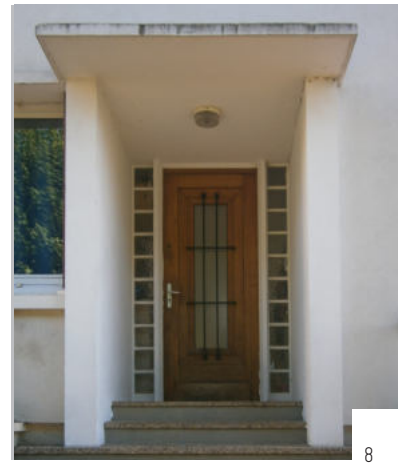
6

Restauration des emmarchements des perrons en granito, marbre ou béton lavé et harmonisation des portes (7)



7

Auvents et porches en blanc (8)



8

Sous face de balcons colorée (cf. îlot G est) à repeindre à l'identique (rouge) (9)



9

Porte d'entrée colorée ou bois vernis (10)



10

Volets pliants à conserver, teinte pâle (11)



11

Précieuses ferronneries à préserver (12)



12





Attentions spécifiques

Les balcons doivent faire l'objet d'expertises de sécurité (notamment quand les ferraillements apparaissent) (13)

Les maçonneries de pierre sont très connotées de cette époque. L'angle Chartraine/Lerat est spectaculaire et mérite un traitement soigneux (14)

Certains îlots sont urbanistiquement (O) ou architecturalement (G est, K centre) faibles (15)

Une isolation thermique par l'extérieur est envisageable sur certains bâtiments et faces arrières

Désocculter les garde-corps de balcons



13



14



15

CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

51 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02.32.33.15.78
caue27.fr

FAÇADES - TYPE 5
Janvier 2020





6-COMPOSITION « STYLE 40 »

Rues Chartraine, de Verdun et Ch. Corbeau, de la Harpe, Roosevelt

DÉFINITION

Elle se caractérise par une sorte d'haussmanisme à échelle réduite : classicisme des proportions et des motifs (bandes verticales), angles en arrondis, implantations avec retraits au droit du carrefour (redents), alignement des balcons au r+2, uniformité du décor et des matériaux, croupes coniques des toitures, œils-de-bœuf, portes-fenêtres étroites aux étages. Intérieurement : beaux escaliers, entrées décorées.

Elle concerne les îlots R Sud et S Nord (1947-1948) rues de Verdun et Charles Corbeau et leur carrefour sur la rue Chartraine, les îlots S Ouest (1947) et T (1952), rue de la Harpe, réalisations exclusives des architectes Duclos et Jacques (1952) et la maison de l'architecte Ducellier (rue F. Roosevelt)

Il s'agit peut être de l'architecture que l'urbaniste du plan de 1941, Paul Danger, évoque de « style local évolué ».



Rue de Verdun

DESCRIPTION

Les éléments architectoniques de cette typologie sont les suivants :

- décor de briques limité (uniquement les « côtes » marquant les mitoyennetés)
- enduits lisses
- hiérarchisation des façades : façade de parade / façade de service
- effets de trumeaux (relief des plans de façade)
- façade uniforme d'enduit pâle (ton craie, ton beige clair)
- encadrements à moulures sophistiquées à boudins et doucines
- balcons étroits se répétant systématiquement au 2^e étage
- portes-fenêtres étroites, verticales
- menuiseries à vitrage courbe
- volets pliants
- rotondes (élévations arrondies)
- portes d'entrée larges
- serrureries métalliques élaborées (portes)
- parement de pierre localisé (Roosevelt, Ch. Corbeau)
- croupes coniques de toitures
- œils-de-bœuf en zinc
- cour de stationnement, jardin, garage (localement)



Rue de la Harpe





MODÈLE



Composition «style 40»

1. Couverture d'ardoises
2. Cheminées de briques
3. Lucarnes à croupe
4. Œil-de-bœuf en zinc
5. Croupe conique
6. Chéneau à main courante en zinc
7. Corniche à chanfrein
8. Faux pilastre cimenté
9. Trumeau à fond grésé
10. Encadrements de baies à moulure à boudin et doucine
11. Porte-fenêtre à menuiserie et vitrage courbe
12. Volets pliants (brisés), généralement métalliques, teinte dans le ton des façades
13. Balcon systématique au 2^e étage avec garde corps barreaudé
14. Demi garde-corps
15. Corniche d'enseigne saillante
16. Garde d'enseigne
17. Parement de pierre (localisé)





PRINCIPE DE TRAITEMENT

Principes généraux

Conserver des façades uniformes, plutôt teinte « craie » (1)

Garder des encadrements dans la teinte des façades (2)

Les surfaces «grésées» se distinguent généralement des parties lisses de même teinte on peut donc ne pas varier celles-ci (3)

Volets pliants à conserver, teinte pâle assortie aux façades (blanc, crème) (4)

Serrureries de garde-corps à peindre en vert, rouge brique, ou noir (5)

Assortir la couleur des portes avec celle des garde-corps ou les conserver vernies (6)

Préserver et réparer les portes métalliques (rue Charles Corbeau, rue Franklin Roosevelt) (7)

Conserver à l'identique les éléments de menuiseries et vitrage courbes (8)



1



2



3



4



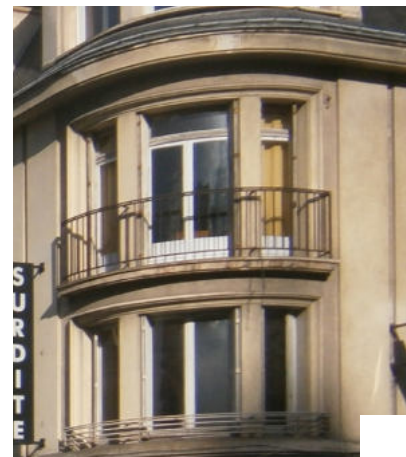
5



6



7



8





Attentions spécifiques

Les balcons doivent faire l'objet d'expertise de sécurité (notamment quand les ferrillages apparaissent) et de vérification de stabilité des garde-corps (9)

Certains immeubles possèdent cour, jardin, garages et façades arrières visibles du domaine public. Ils sont à considérer dans leur ensemble et doivent recevoir un traitement uniforme (10)

Préserver l'intégrité des immeubles de type « hôtel particulier » (11)

Ne pas occulter les balcons



9



10



11

CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

51 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02.32.33.15.78
caue27.fr

FAÇADES - TYPE 6
Janvier 2020





7-COMPOSITION « NÉO-GOTHIQUE »

Différentes localisations dans la ville

DÉFINITION

Elle apparaît comme une ponctuation de décor « médiéval », localisée dans les formes générales mises en œuvre.

DESCRIPTION

Les éléments architectoniques de cette typologie sont les suivants :

- Au 49 rue Oursel (îlot C ouest, arch. Valmier 1951) avec ses fenêtres à meneaux (1) et son escalier hors-œuvre en tourelle à facettes (2)
- Revers nord, côté Iton, de l'îlot L (arch. Bailleau en 1945, et Corot et Plaquin en 1949) qui dresse une façade haute et rythmée comme un béguinage brugeois (3)
- Revers de l'îlot U sur le miroir d'eau face à la cathédrale et le palais épiscopal (arch. Ducellier et Gosse 1951) aux allures de château médiéval avec volumes massifs, tour d'angle carrée, toitures multiples à croupes, petits percements, et un escalier hors-œuvre comme une tour demi cylindrique à toiture en poivrière (4)
- Galerie rue de l'Horloge (5)



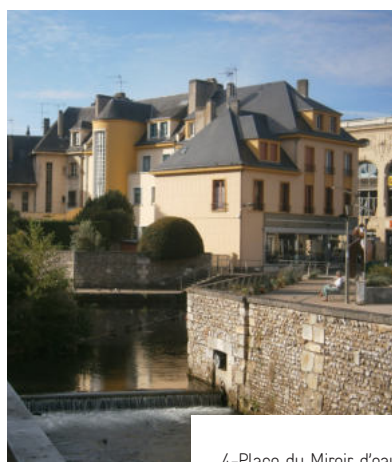
1-Rue du Docteur Oursel



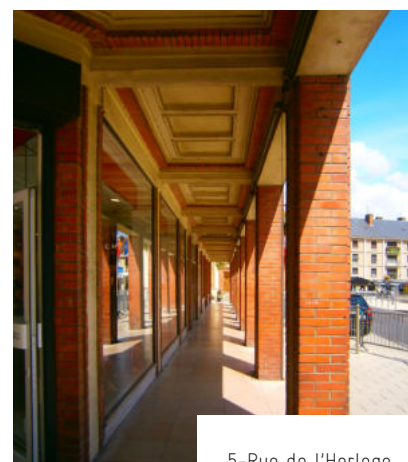
2-Passage du Marché



3-Rue de Grenoble



4-Place du Miroir d'eau



5-Rue de l'Horloge

MODÈLE

- tourelles
- toitures coniques ou à facettes
- escaliers hors-œuvre
- baies à meneaux
- châssis étroits
- menuiseries à petits bois





PRINCIPE DE TRAITEMENT

Principes généraux

Respecter le clin d'œil du pastiche sans l'accentuer : ne rien ajouter au décor initial (6)

Traiter les façades postérieures avec soin, en accord avec la façade sur rue (7)

Ne pas accentuer les volumes ou les détails avec des teintes contrastées (8)



CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

51 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02.32.33.15.78
caue27.fr

FAÇADES - TYPE 7
Janvier 2020

